

Il se confirme que M. Thiers séjournera quelques jours à Paris, et que, de là, il se rendra à Fontainebleau.

M. Thiers est, dit-on, très-partisan de l'idée du changement de format du *Journal officiel*.

Il est donc probable qu'à la rentrée, la feuille gouvernementale reprendra ses anciennes dimensions.

Le gouvernement vient de mettre à la disposition de l'administration préfectorale de Nancy une somme de 100,000 fr., affectée à la réédification du palais ducal, et une autre somme de 100,000 fr., destinée aux réparations de la cathédrale de Toul.

Il vient d'arriver au ministère de l'intérieur, conformément aux instructions contenues dans une circulaire aux préfets, un compte-rendu général de l'enquête sur les cabarets en France.

M. Victor Lefranc a été épouvanté par le nombre colossal et hors de toutes proportions des débitants qui exercent sur le territoire de la République. Ce nombre s'est accru de 4 à 0/0 depuis le 4 septembre. Pour remédier au mal, s'il est possible, les préfets ont reçu l'ordre de ne plus accorder d'autorisation et de faire fermer tous les établissements sur lesquels il y aurait la plus petite plainte.

Il ne s'agit encore dans cette statistique que des débits de boissons autorisés ; mais combien en existe-t-il en fraude ?

Nous avons déjà annoncé le prochain voyage en France de M. de Gontaut-Biron, qui viendrait apporter au Président de la République des explications verbales sur l'entrevue de Berlin.

Cette nouvelle est confirmée : M. de Gontaut-Biron arrivera à Paris vendredi.

Un député, dont la compétence en matière financière est parfaitement connue, disait dans la dernière session, à la tribune de l'Assemblée nationale, qu'il fallait moins s'occuper de créer des impôts nouveaux que d'améliorer la perception des impôts anciens.

Cette vérité nous revient en mémoire à propos de certains faits abusifs qui nous sont signalés, et dont le caractère est vexatoire pour les particuliers en même temps que les conséquences peuvent en être fâcheuses pour le Trésor.

La loi veut que les contributions directes soient payées par douzièmes, et il y a pour cela un double motif : fournir d'abord à l'État, de mois en mois, les ressources dont il peut avoir besoin pour assurer la marche successive de ses services ; ménager ensuite le contribuable, qui paiera plus facilement une légère somme à la fin de chaque mois, qu'une somme beaucoup plus forte en bloc, à une époque déterminée de l'année.

Comment se fait-il qu'au mépris de la loi,

tionnal, le visage tourné contre l'ennemi.

— L'expérience ne vieillit jamais, monsieur Kirposky, répondit le général ; dans une armée, s'il faut des bras, il faut aussi une tête, et vos conseils feront peut-être plus pour la victoire que la faux que vous ne pouvez plus manier. Dans une heure, nous tiendrons une assemblée à laquelle j'espère que, si votre fatigue ne s'y oppose, vous voudrez bien assister.

— Vous seul commandez ici, monsieur, et pour tout ce que vous m'ordonnerez, je suis à votre disposition.

Le général fit un signe à son aide-de-camp, qui s'avança aussitôt.

— Je reste ici, avec le commandant Chusco, pour prendre mes dernières mesures ; je vous charge de faire conduire le convoi au monastère, vous donnerez une cellule à monsieur, auprès de la mienne, et vous ferez déposer les armes, apportées sur les traîneaux, dans la cour intérieure de la caserne ; après quoi, vous vous mettez aux ordres de M^{re} Kirposka, porte-drapeau de nos frères. Jusqu'à demain, je vous dispense

certain agents du fisc se permettent d'exiger des contribuables, en une seule fois, le paiement de leurs impôts ? Comment se fait-il que ces agents refusent les versements partiels qui leur sont offerts, — parfois supérieurs aux douzièmes échus, — et cherchent même à intimider les particuliers par des menaces de poursuites imaginaires ?

Ce sont là, nous n'hésitons pas à le dire, des actes monstrueux et que nous ne signalerions pas si nous n'avions la certitude absolue qu'ils ont été commis.

Et voilà ce qu'en l'an de grâce 1872, sous la troisième République et sous un régime qui a la prétention d'être démocratique, voilà ce qui se passe impunément, au vu et au su de tout le monde, dans certaines communes que nous pourrions citer.

Si maintenant nous voulions rechercher quel intérêt peuvent bien avoir les agents dont nous parlons pour agir de la sorte, ne serait-il pas facile de découvrir quelque combinaison destinée à augmenter, par le bénéfice des remises allouées, les émoluments du fonctionnaire ?

Nous n'en dirons pas plus long, nous bornant pour aujourd'hui à signaler le fait, et bien certains que nous sommes d'être compris par qui de droit.

On nous écrit de Vienne que l'empereur d'Autriche vient de prendre, comme l'empereur de Russie, une mesure qui montre les inquiétudes que la politique de la Prusse inspire à son gouvernement.

De retour de Berlin, il a signé le décret qui approuve le projet de budget de la guerre pour 1873 et l'exposé des motifs.

Cet exposé déclare que les dépenses de la guerre doivent être augmentées, et qu'en présence de la situation des affaires en Europe, l'Autriche est obligée de mettre son armée en état de parer à toutes les éventualités de la situation.

En outre, le ministre de la guerre vient de prescrire l'exécution d'une série d'expériences d'artillerie. Elles auront lieu pendant l'hiver prochain et seront terminées au printemps, afin qu'on puisse profiter sans retard des enseignements qu'elles donneront.

Informations diverses.

Six compagnies d'ouvriers militaires viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêtes à partir pour le camp de Châlons.

L'*Eco Popular* annonce l'arrivée de M. Jules Favre à Madrid.

Le roi de Grèce et la famille royale sont arrivés à Corfou.

Le prince Gortschakoff ne s'est pas rendu de Berlin à Saint-Petersbourg, comme on l'a annoncé.

de tout autre service.

Et, tournant bride aussitôt, il se dirigea, avec Chusco, vers la place où Faucheurs et tirailleurs fraternisaient joyeusement, autour d'un feu de bivac, avec les grands-gardes du capitaine Sokol.

Assis auprès des somavars dans lesquels bouillait l'eau destinée au thé, cette boisson favorite des marchands et même du peuple, dans les pays où la rigueur de la saison fait une nécessité de combattre le froid par tous les moyens possibles, soldats et volontaires des deux bandes se racontaient leurs aventures, leurs souffrances, leurs victoires, et leurs espérances.

En passant auprès d'un de ces groupes, d'où partaient des éclats de rire, Langievitch frappa sur l'épaule de son compagnon.

— Tiens, frère, dit-il à son compagnon, voici des Français et, ajouta-t-il, si je ne me trompe, ton cousin s'est retrouvé en pays de connaissance.

César venait, en effet, de reconnaître, parmi les Zouaves de la Mort, un de ses amis de l'école des Beaux-Arts, un soi-di-

De Berlin, le chancelier de Russie s'est dirigé sur Francfort d'où il est parti pour Bade.

De là, il ira faire, comme de coutume, sa cure aux raisins à Ouchy, en Suisse.

Les officiers généraux dont les noms suivent, composeront probablement le conseil supérieur de la guerre auquel seront soumises en dernier ressort les questions relatives à l'armée, savoir :

Le ministre de la guerre, président du conseil ; les autres membres du conseil sont MM. les maréchaux Mac-Mahon et Canrobert ; MM. les généraux duc d'Aumale, de Ladmirault, Deligny, Forgeot, Chabaud-Latour, de Barral, Lallemand et le vice-amiral La Roncière le Nourry.

Les délégués du ministre du commerce, de la Cour des comptes, et le général qui remplira les fonctions de secrétaire n'ont pas encore été nommés.

L'exercice du chassepot dans les lycées commence à produire des résultats sur lesquels on était loin de compter. Tous les collégiens qui se trouvent en vacances dans les environs de Paris, se livrent au divertissement de la chasse. On signale également un certain nombre de tirs établis par ces jeunes gens dans le but de s'exercer par anticipation.

Nous apprenons, en effet, qu'à partir de la rentrée des classes, les élèves de nos lycées et collèges iront une fois par semaine s'exercer à la cible comme les militaires, au tir de Vincennes.

Depuis longtemps les jeunes Anglais se livrent tous les samedis soir à ce passe-temps, qui forme à la longue d'excellents corps de riflemen volontaires.

Par décision du ministre de la guerre, les places de gardes forestiers seront réservées aux sous-officiers qui seront aptes à remplir ces fonctions, leur temps de service achevé.

Le dernier prisonnier civil français, M. Dufour, qui était détenu en Prusse sous l'accusation d'avoir servi du vin empoisonné aux soldats allemands, vient d'être rendu à la liberté.

A l'instar des armateurs du Havre, ceux de Saint-Servan et de Saint-Malo viennent d'écrire au ministre des finances au sujet de l'augmentation de 60 0/0 sur les patentes.

M. Rivet, député de la Corrèze, est actuellement assez souffrant.

On lit dans le *Mémorial d'Amiens* :

M. le général de Cissey, ministre de la guerre, est arrivé à Amiens, dimanche, vers deux heures de l'après-midi. MM. le général

Henry, commandant la subdivision de la Somme, et de Rainneville, député de la Somme, ont reçu à la gare M. de Cissey qui est descendu à Allonville chez M. de Rainneville. M. le ministre de la guerre passera aujourd'hui à midi, sur la place de Longueville, la revue de la garnison d'Amiens.

On annonce le mariage de M. Alexandre de Girardin, fils de M. Emile de Girardin, avec Mlle Slidell, sœur de Mme Emile Erlanger.

On sait que M. Alexandre de Girardin a été fait, il y a quelque temps, chevalier de la Légion d'Honneur, en récompense de sa conduite pendant la guerre.

Voici une excellente interprétation de la qualité du soldat qui, revêtu de son uniforme, reçoit une insulte. Le 21^e conseil de guerre vient de décider que, dans ce cas, le soldat doit être considéré comme agent de l'autorité publique et que l'injure à lui faite l'atteint dans l'exercice de ses fonctions.

Les travaux de baraquements ont été poussés à Sedan avec une activité et une énergie telles que les baraques seront meublées, très-probablement, le 25. Quant aux logements d'officiers, ils sont, en grande partie, retenus et garnis. Nous croyons pouvoir affirmer que nulle part les constructions n'ont été aussi rapides.

ARRESTATION DE M. ABOUT.

On lit dans le *XIX^e Siècle* :

M. Edmond About est toujours incarcéré à Strasbourg et privé de toutes communications avec ses amis ou ses conseils, voire même avec sa femme qui, n'ayant pu jusqu'ici obtenir l'autorisation d'entrer dans la prison, est restée à la Schlittenbach, avec trois de ses enfants, qu'elle avait emmenés avec elle.

Un ami de la famille est parti immédiatement pour Saverne et de là pour Strasbourg. Il a pu nous faire savoir aujourd'hui que peut-être il serait assez heureux pour être autorisé à s'entretenir quelques minutes avec M. About ; et, dans ce cas, nous recevrons des nouvelles.

En même temps, aux détails que nous avons déjà donnés sur les divers incidents de l'arrestation, il ajoute que la police prussienne n'a opéré aucune perquisition dans les appartements. On ne pouvait ignorer, d'ailleurs, que M. About n'était là qu'en passant, et que depuis plus d'un an déjà il ne restait plus à la Schlittenbach que des meubles et des livres.

L'émotion des habitants de Saverne est loin de se calmer. On cause, on s'interroge, on cherche à deviner quel a pu être le motif d'une aussi grave détermination de la part de l'autorité allemande, et voici le bruit qui tend à s'accréditer là-bas :

— Mais il me semble que tu te destinais au paysage.

— Ah ! oui, dans le temps, mais à présent, mon bon, fi des plats d'épinards, des sapins qui ressemblent à des parapluies ouverts, et des cyprès qui sont comme des parapluies fermés ; je ne veux plus que des batailles, rien que des batailles, où l'on ne verra que le dos des grenadiers russes, fuyant devant les faux, c'est très-pittoresque ; la faux est d'un grand effet, sais-tu.

— Oui, dans le poitrail des chevaux et dans le dos des Cosaques, je m'en suis aperçu à Atrada.

— Comme moi à Rava, à Kopavo et à Opatof, mon très-cher, et je regrette vivement de ne savoir pas m'en servir ; mais vois-tu, nous autres Français, nous sommes nés pour la baïonnette. A la première action nous avons un fusil pour deux ; je dis à mon camarade un nom en ky, ça va sans dire, il était Polonais, donne-moi la baïonnette et garde le fusil, j'emmancherai la fourchette au bout d'une forte branche de bouleau, et en avant ! *(La suite au prochain n°.)*

